

**JUSTICE DE PAIX
CHAMPAGNEY**

AVIS D'ENQUÊTE

CONVOCATION

par lettre recommandée
des parties intéressées

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Lois des 9 avril 1898, 22 mars 1902, 31 mars 1905,
12 avril 1906, 15 décembre 1922 et 2 août 1923

CHAMPAGNEY Le 19 juillet 1930

(1) Patron responsable et victime de l'accident ou ses représentants.

(2) Prétoire de la Justice de Paix ou lieu de l'accident.

(3) Réclamer au patron le relevé des salaires, à la victime son livret de mariage.

M^{me} Madame ^{M^{me}} Chaquiot
demeurant à La Selle

Au nom de Monsieur le Juge de Paix

et en exécution de l'art. 13, § 1^{er}, de la loi du 9 avril 1898, j'ai l'honneur de vous

informer qu'il sera procédé le jeudi 24 juillet 1930
à 14 heures du Bureau
de la Ste des Fougères

à l'enquête prescrite par l'art. 12 § 2, de la loi du 22 mars 1902, sur les causes

et circonstances de l'accident survenu le 10 juillet 1930

dans le établissement fruits du Chausis

et dont votre mari a été victime.

En conséquence, je vous prie de vouloir bien assister à cette enquête ~~ou de~~
vous y faire représenter régulièrement

Vous voudrez bien apporter en venant ou me faire remettre (3)

votre livret de mariage

Recevez, Madame, mes salutations distinguées.

LE GREFFIER DE LA JUSTICE DE PAIX,



Beaumont